



UN DEPART, UNE ARRIVEE

La création de Lamballe-Armor permettra aux agents de notre ancienne collectivité d'évoluer dans la nouvelle, en fonction des postes qui se libèreront.

Ainsi Madame Evelyne Hervé, agent depuis 1985 et secrétaire générale depuis 2008 dans notre collectivité de Planguenoual a fait le choix d'une mutation, trouvant à la Mairie principale un nouveau poste qu'elle a rejoint fin février.

Le Maire délégué et les élus de la commune auront reçu en Mairie, Madame Hervé, entourée de sa famille et de quelques amis, le 1^{er} mars, pour la remercier de toutes ces années passées à la Mairie au service de la population et lui souhaiter réussite et satisfaction dans sa nouvelle responsabilité.

Un départ compensé par une arrivée, c'est Madame Dominique Le Corguillé, attachée territoriale et ancienne secrétaire générale de Morieux, qui va remplacer Madame Hervé à la Mairie de Planguenoual, dans des fonctions identiques mais avec la responsabilité du personnel des deux communes littorales.



Bienvenue à Madame Le Corguillé.

ADRESSAGE DU COURRIER

Avec la nouvelle commune, l'adressage pour les courriers vous sera très vite précisé mais rien de très

complicé sauf pour les rues portant un nom identique sur les autres communes.

Comment rédiger son adresse ?

Exemple : le 22 rue St Michel, 22400 Planguenoual, devient 22, rue St Michel, Planguenoual, 22400 Lamballe-Armor. **Pour les rues identiques sur deux ou plusieurs communes, c'est un peu plus compliqué** : chaque commune aura alors un chiffre qui viendra s'ajouter devant le numéro existant, ce chiffre est le 6 pour Morieux et le 7 pour Planguenoual. Exemple : 15, rue de la Clôture à Morieux, et 15, rue de la Clôture à Planguenoual deviendront 615, rue de la clôture pour Morieux et 715 pour Planguenoual. Pour les personnes concernées et intéressées, les nouvelles plaques vous seront communiquées dès que tout sera mis en place après information de chacun.

VOTRE JARDIN SANS PESTICIDES*

Pour protéger votre santé et l'environnement, la réglementation concernant l'utilisation des pesticides chimiques* évolue .

Depuis le 1er janvier 2019, vous ne pouvez plus acheter, utiliser et stocker des pesticides chimiques* pour jardiner ou désherber. Issue de la loi Labbé, cette interdiction concerne également les collectivités qui n'ont plus le droit depuis le 1er janvier 2017 d'utiliser les pesticides chimiques* sur les espaces verts, les forêts, les voiries ou les

promenades accessibles ou ouverts au public. **Des solutions alternatives existent ! Planter des plantes locales**, au bon endroit selon l'exposition et la nature du sol - cultiver à proximité les unes des autres des plantes qui s'apportent des bénéfices mutuels - utiliser les plantes et les animaux auxiliaires pour lutter contre les maladies et les ravageurs - favoriser la biodiversité, alterner les cultures, adopter le paillage pour protéger vos végétaux des bioagresseurs en sont quelques-unes. Un jardin naturel et équilibré est un jardin plus résistant ! Les alternatives non-chimiques et les produits de biocontrôle sont des solutions efficaces pour prévenir et si besoin traiter. Vous pouvez utiliser des produits de biocontrôle adaptés, au bon moment selon le stade de développement du bioagresseur et les conditions climatiques. **L'ensemble des conseils et solutions pour jardiner sans pesticides sont disponibles sur le site www.jardiner-autrement.fr Rapportez vos pesticides !**



Bidons, bouteilles, flacons, sprays et autres contenants, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de pesticides, ils doivent être rapportés en déchetterie ou en un point de collecte temporaire, si possible dans leur emballage d'origine. Il ne faut en aucun cas les jeter à la poubelle, ni les déverser dans les canalisations. Renseignez-vous auprès de votre commune pour trouver la déchetterie la plus proche ou un point de collecte temporaire.

Trouvez la déchetterie la plus proche ou un point de collecte temporaire sur le site : www.ecodds.com

** Les pesticides chimiques, aussi appelés produits phytopharmaceutiques, servent à protéger les plantes. Il s'agit des herbicides, fongicides, insecticides, acaricides, anti-limaces...*

EMPIERREMENT DES CHEMINS

Les agriculteurs souhaitant de la pierre pour les chemins doivent s'inscrire à la Mairie en précisant le chemin destinataire ainsi que la quantité demandée pour le 31 mars au plus tard.

BOURSE A L'EMPLOI 2019

En partenariat avec la Cité des Métiers et les Unions des Commerçants et Artisans, les Conseils d'administration du Crédit Agricole de Pléneuf et de Matignon, organisent une bourse à l'emploi le samedi 23 mars 2019 de 14h à 17h à la salle des fêtes d'Erquy.

Rencontre entre les professionnels de la Côte de Penthièvre et du pays de Matignon avec des personnes à la recherche d'un emploi saisonnier ou à l'année.

DISTILLATION

L'alambic de Marc Blanchard sera présent sur la commune à l'endroit habituel (rue des Marfolets en direction de Rouhello) le lundi 4 mars 2019.

LES COMPAGNONS DU DEVOIR : JOURNEES PORTES OUVERTES

Du vendredi 8 mars au samedi 9 mars 2019, les Compagnons du Devoir ouvriront au public leur Maison de Trégueux, 25 bis, rue de Verdun. Cet événement sera l'occasion de faire découvrir au public leurs 30 métiers et les formations en alternance qu'ils proposent aux jeunes. Des ateliers vivants animés par des apprentis et des itinérants (jeunes professionnels faisant leur Tour De France) montreront des techniques et des réalisations pour faire connaître la réalité passionnante de ces métiers. Des conférences sur les Compagnons du Devoir, l'apprentissage, le voyage, etc sont également prévues. En plus des familles, les entreprises partenaires des Compagnons du Devoir, les professionnels de l'éducation et de l'orientation ainsi que les institutionnels locaux sont conviés.



Relais Assistants Parents Maternels

Atelier Zen le vendredi 8 mars et éveil musical le vendredi 29 mars à la salle du Carré d'Ass'.

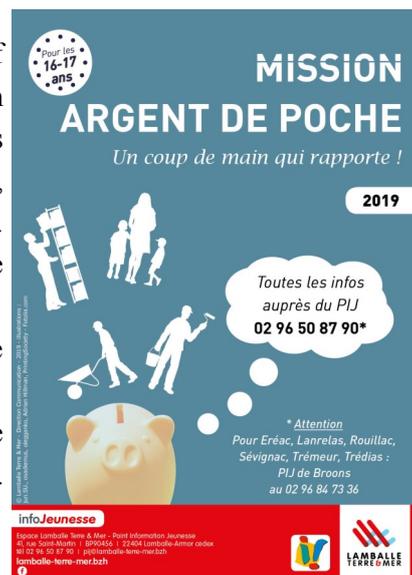
Mission argent de poche. Un coup de main qui rapporte !

Le Point Information Jeunesse (PIJ) le Lamballe Terre & Mer propose un dispositif pour permettre aux 16-17 ans d'avoir une première expérience tout en gagnant un peu d'argent de poche. Les jeunes pourront effectuer des missions, sur plusieurs demi-journées dans les mairies et les services de Lamballe Terre & Mer (classement, peinture, petit bricolage), en contrepartie d'une indemnisation de 15€ par mission. Ce projet a pour objectif d'accompagner les jeunes dans une première expérience, de créer du lien ou encore d'enrichir leur CV.

Modalités d'inscription : avoir entre 16 et 17 ans et habiter sur le territoire de Lamballe Terre & Mer.

Retrait des dossiers d'inscription à partir du 1er avril dans les mairies et le site de proximité, au PIJ de Saint-Alban ou en téléchargement sur lamballe-terre-mer.bzh.

Dépôt des dossiers complets auprès des PIJ du 8 au 26 avril.



CULTURE - ASSOCIATIONS - ANIMATIONS

Dimanche 10 mars :

Repas association St Pierre et St Paul.

Samedi 16 mars :

Repas société de chasse.

Dimanche 17 mars :

Loto du Comité des Fêtes.

Samedi 23 et dimanche 24 mars :

Représentations théâtrales par Les Embruns.

Dimanche 31 mars :

Loto association Les Pipeaux de Noyal.

ESPACE CULTUREL

BIBLIOTHEQUE

Notre décoration : « L'odeur du chocolat »

Racontines : samedi 2 mars à partir de 11h - « *Des histoires pour rire* ».

Le café lecture : jeudi 14 mars 2019 à partir de 16h30



COMMUNIQUE AUX ASSOCIATIONS - DEMANDES DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2019

Une subvention n'est attribuée **ni spontanément ni automatiquement**.

Il vous appartient donc d'en faire la demande par courrier à l'adresse suivante :

Mairie de Lamballe-Armor - Service vie associative - 5, rue Simone Veil - 22400 LAMBALLE-ARMOR.

Retrouvez le dossier complet de demande de subvention en suivant ce lien :

https://sesf.megalisbretagne.org/easyshare/fwd/link=Bx_pEGT44scUyTvtdM_IZA

Vous pouvez aussi télécharger le document CERFA pour demandes de subventions :

<https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/R1271>

Les associations souhaitant recevoir une subvention doivent avoir un numéro de SIREN et de SIRET. Ce numéro n'est pas attribué automatiquement et les associations doivent en faire la demande par courrier à la direction de l'INSEE régionale en joignant une copie des statuts de l'association et une copie de l'extrait paru au journal officiel. Pour les Côtes-d'Armor, le courrier doit être envoyé à : INSEE Pays de la Loire - Service SIREN - 105, rue des Français Libres - BP 77402 - 44274 NANTES CEDEX 02

Attention: aucune subvention ne pourra être versée à une association ne possédant pas ce numéro.

EXPO PLEIN-AIR DE PAUL GAUGUIN

Des photos géantes qui reproduisent des œuvres de Paul Gauguin sont visibles jusqu'à début avril en extérieur sur les grilles de l'école Louis Guilloux

Les amateurs pourront également en admirer d'autres devant les écoles de Morieux, de La Poterie, de Meslin ainsi qu'à la gare de Lamballe.



REPAS PAROISSIAL

L'association St Pierre et St Paul vous invite à son repas annuel le dimanche 10 mars 2019 à 12h30 à la salle des fêtes de Planguenoual. Au menu : kir - potage parisien - rôti saumuré et ses lentilles à la bretonne et tomate provençale salade fromage crème savoyarde - café. Tarifs adulte : 12 € / Enfant - 12 ans : 6 €

Réservations pour le 4 mars au : 02.96.93.89.11 (Paulette Michel), 02.96.72.22.65 (Presbytère) ou 06.80.88.33.36 (Roland Martin). Au plaisir de vous accueillir pour partager cet agréable moment de convivialité.

USP RANDO

Samedi 9 mars : Corseul. Départ de la place de l'Eglise. (L. Scordia - S. Le Guen).

Samedi 16 mars : rando cool sur Morieux. Départ de la place de la mairie de Morieux - Repas à L'Auberge du Poirier. (G. Crolais).

Samedi 23 mars : Binic. Départ de la plage de la Banche (N. Carré - M. Bahier).

Samedi 30 mars : journée au Gouray. Départ de l'Abbaye de Boquen. Potée au restaurant La Roche d'Or (S. Gérard - P. Charbernaud).

ECOLE SAINTE-ANNE

L'école Ste Anne de Planguenoual organise un vide-grenier le dimanche 7 avril 2019 sur le site du Leclerc Lamballe, parking couvert.

Pour tout renseignement : 07.69.58.08.97 ou sainteanne.planguenoual@gmail.com

Formulaire d'inscription téléchargeable ou inscription en ligne sur : www.sainteanne-planguenoual.fr rubrique « Vide-grenier 2019 ». Venez nombreux, merci pour l'école.



CLUB DU JOYEUX COLOMBIER

Jeudi 7 mars : après-midi récréative habituelle à partir de 14 heures à la salle polyvalente. Dernier délai pour les inscriptions au repas du 21 mars (16€). Inscriptions pour l'excursion du 6 mai à La Gacilly (Yves Rocher) et au château de Josselin : un acompte de 30 € est demandé lors de l'inscription.

Jeudi 21 mars : repas de printemps « joue de boeuf » suivi des jeux habituels. Dernier délai pour l'inscription pour l'excursion du 6 mai

Petit club les vendredis 15 et 29 mars au foyer rural à partir de 14 heures.

Marche douce tous les mardis. Départ à 14 heures du parking de la salle des fêtes.

LES EMBRUNS

La troupe Les Embruns vous présente « Un sacré cadeau », comédie de Yvon Taburet, le samedi 23 mars à 20h30 et le dimanche 24 mars à 14h30.

FOOTBALL CLUB COTE DE PENTHIEVRE

« Le club récompensé par la Ligue de Bretagne »

Le samedi 2 février 2019, dans les salons du Roazhon Park à Rennes, en marge du match de Ligue 1 Stade Rennais/Amiens, le club a été mis à l'honneur dans le cadre du challenge et du trophée qualité foot, dont l'objectif est de récompenser, en fonction du niveau et d'un barème de points, les clubs amateurs bretons qui s'activent le plus sur la formation des jeunes, des éducateurs, des arbitres et qui veillent au respect des valeurs humaines. A ce titre, le club a été distingué deux fois comme :

- Meilleur club du district 22, dans la catégorie « 2^{ème} division ».
- Meilleur club de district parmi l'ensemble des clubs de la Ligue de Bretagne.

Saison 2018/2019

Seniors : après son élimination, après prolongations et tirs au but (3/2) au 5^{ème} tour de la coupe du département, le 20 janvier à St-Alban contre Plouasne-St-Juvat, l'équipe fanion s'est bien reprise, en championnat de D2, en battant un concurrent direct Guessant Camp1, par 2 buts à 1, elle occupe la 5^{ème} place. L'équipe B n'a disputé qu'un match le 27 janvier, défaite contre Trégomar 6/1. Quant à l'équipe C, elle n'a disputé aucun match depuis la trêve. Le début du mois de février, particulièrement pluvieux, a entraîné le report des rencontres des 2 et 9 février.

Prochains rendez-vous championnat

17.03.19 : équipe A va à Saint-Donan, match à 15h30, équipe B va Hénansal, match à 13h30, équipe C reçoit St-Potan à 13h30 à St-Alban.

24.03.19 : équipe A reçoit St-Julien 2, match à 15h30 à Pléneuf, équipe B reçoit Guessant Camp 2, match à 13h30 à Pléneuf, équipe C reçoit Ruca 2, match à 13h30 à St-Alban.

Jeunes

Pour les rencontres des catégories U10 à U18, vu le nombre d'équipes et la spécificité de leurs championnats respectifs, bien vouloir consulter, chaque fin de semaine, la page ad-hoc sur le site du club.

U6/U7 : entraînement le samedi, de 10h30/12h à St-Alban

U8/U9 : 16.03.19, plateau à Hillion à 10h30. Hors plateau, entraînement le samedi à Planguenoual, de 10h30 à 12h.

Vente du calendrier du club année 2019

Il reste des calendriers. Prix de vente : 5€ à réclamer auprès de Michel.

Festivités - Dates à retenir

Samedi 06 avril 2019, à partir de 19h30, à la salle des fêtes de Planguenoual, repas de l'école de foot, sur le thème « Les années 80 », ouvert à tous, au menu : couscous, salade, fromage, dessert, café. Prix du repas : 13€, 6€ pour les enfants de moins de 12 ans, payable de préférence à la commande. Possibilité de parts à emporter : 10€.

Réservations auprès de : Marie-Annick Grogneuf : 06.49.34.69.56, Bernard Mabilais : 06.78.01.78.27 ou Michel Lucas : 06.63.78.09.61 ou 02.96.32.89.27.

Samedi 20 et dimanche 21 avril, tournoi annuel du FCCP ouvert aux U8/U9, U10/U11 et U12/U13, complexe du Pont Gagnoux à Pléneuf. Il est fait appel aux parents et sympathisants pour aider à cette manifestation, selon la disponibilité de chacun. Se rapprocher de Jean-Baptiste Allain : 06.32.41.91.36 ou de Sébastien Legrand : 06.64.14.42.87

IMPORTANT

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur l'organisation, le fonctionnement, la composition des équipes etc... du FC Côte de Penthièvre sur le site du club. Le lien : <http://cpfc.e-monsite.com> ou tout simplement Football Club Côte de Penthièvre. Pour toute demande de renseignement ou autre s'adresser au secrétariat par mail : adresse : fccp.22@orange.fr ou par téléphone au 02 96 63 06 64



COMITE FNACA

Le repas de printemps aura lieu le samedi 23 mars à « L'Auberge du Poirier ». Tarif : 25€. Inscriptions avant le 16 mars auprès de Gabriel Lécuyer (02.96.32.93.16) et de Michel L'Hôtellier (02.96.32.79.87).



Voyage au fil de l'eau « baie de Carnac » le mardi 7 mai. Inscriptions le jour du repas.

DEFERLANTE RANDO

Situé sur la pointe de Pléneuf, le Château Tanguy accueille toute l'année différents publics (scolaires, randonneurs, colonies de vacances, sportifs...) dans le but de les sensibiliser à la protection de l'environnement à travers la découverte du milieu marin.

Cette année, **pour la 3^{ème} édition**, le Château Tanguy et ses partenaires (Amicale Rando de Pléneuf, l'USP Rando de Planguenoual, les Randonous Albanais de St Alban, le CPACE section marche nordique, l'ACPVA de Pléneuf, Florence Goulley d'Herbarius) organisent la **Déferlante Rando**, journée de découverte de la rando sous toutes ses formes.

Au programme, une quinzaine de propositions de boucles accompagnées et encadrées avec des kilométrages différents et des thématiques variées : rando patrimoine 7 km sur Pléneuf, marche de 11km « A la découverte des saveurs locales », balade botanique « A la découverte des plantes comestibles et médicinales » 3 km, marche nordique (parcours initiés 15 km et séance découverte), rando cycliste (jeux cyclistes sur la digue et circuit découverte), balade « Connexion à la nature », rando « Terre et mer » 15 km, balade « A la découverte des îles merveilleuses du monde celtique »...

Le jour J (le 14 avril), toute la journée, des animations seront proposées au village, situé sur la digue du Val André, à hauteur du Casino.

En parallèle, est organisé un concours photo sur le thème de la randonnée avec le photo-club de Pléneuf.

Voici le récapitulatif : 3 critères : le sentier des douaniers - les chaussures des randonneurs - les accessoires de randonnée. Possibilité de concourir avec 3 photos différentes par critères / Photos en couleur ou en noir et blanc, sépia...

A adresser par voie postale ou à déposer au :

Château Tanguy, 11 rue de Chaumont, BP 36 / 22 370 Pléneuf Val André (02-96-72-21-62)

Pour toute information concernant la Déferlante Rando : Compte Facebook la Déferlante Rando ou s'adresser au Château Tanguy

AMIS DE LA COTENTIN

L'Assemblée Générale des Amis de la Cotentin se tiendra le vendredi 15 mars 2019 à 20h30 à la salle polyvalente.

COURIR ENTRE TERRE ET MER

Un hiver qui s'éternise quelque peu, malgré de belles journées de printemps qui nous laissent espérer la douceur et la chaleur d'un été précoce. Gardons bien à l'esprit, malgré le réchauffement climatique annoncé, et inéluctable, que le printemps n'arrive que le 21 Mars. Profitons de ces bons moments pour nous aérer et reprendre une activité un peu mise en sommeil ces derniers mois.

Nos rendez-vous habituels du dimanche matin à 9h30

- Le 10 mars sur le parking de la plage à Port-Morvan.
- Le 17 mars sur le parking des tennis à la Cotentin.
- Le 24 mars sur le parking de l'aire de carénage à Dahouët.
- Le 31 mars sur le parking de la pharmacie (près de la salle des fêtes).



Rendez-vous également le mercredi soir à 18h30 à Dahouët.

Quelques courses dans la région :

- Le 24 mars pour le « Trail de l'hippodrome » à Yffiniac avec 2 distances : 6,5 et 17 km. A partir de 9h. A noter également 2 randos : 6 et 11km. (site : www.animation-yffiniac.com).
- Le 7 avril pour la course « Entre dunes et bouchots » à Hillion, avec 3 distances : 11, 23 et 45km. Certainement complet quand vous recevrez cet article. Inscriptions pour ces 2 dates sur le site de klikego.

Pour tous renseignements, contacter G. André au 02.96.32.71.18

TAILLE DES VIGNES DE TABLE ET DES PECHERS

La Société d'Horticulture et d'Art Floral de Saint-Brieuc et des Côtes-d'Armor vous invite à une réunion de taille le samedi 16 mars 2019 dans le verger de Jean Hervé à La Cotentin.

Deux séances auront lieu. La première, à partir de 10 h, concernera la taille des pêchers. Oui les pêchers se taillent et la non taille entraîne une production uniquement à l'extrémité des branches, ayant pour conséquences de voir les branches maîtresses casser par le vent ou la charge des fruits. Si vous souhaitez conserver un pêcher dans des proportions raisonnables, mieux vaut commencer tôt sa formation.



La 2ème séance commencera à 14h30 pour la taille des vignes. Dans son vignoble, Jean possède plus de 30 cep, répartis en 15 variétés. Depuis 4 ans, une nouvelle conduite est en cours et est venue s'ajouter à la traditionnelle en cordon : la conduite en Lyre, avec 5 plants en place, offre l'avantage d'une récolte plus agréable, d'une aération maximum des sarments et d'une exposition parfaite du feuillage et grappes. La forme ne présente que des avantages dans le cas d'une année délicate face aux intempéries.

Rendez-vous sur place. La réunion est ouverte à tous les amateurs. 4€ pour les non-adhérents.

Renseignements au 02.96.94.13.66 ou 02.96.62.13.66

* * *

ETAT CIVIL

Décès

Le 23 janvier est décédée à St-Brieuc, à l'âge de 68 ans, Mme Edith FRELIER, domiciliée 23, rue de Bel Air.

Le 31 janvier est décédé à Lamballe, à l'âge de 98 ans, M. Etienne CROLAIS, domicilié 7, rue du Clos Chesnard.

Le 2 février est décédée à Plérin, à l'âge de 71 ans, Mme Anne-Marie JUGEAU, domiciliée 12, rue des Bassières.

Le 4 février est décédé à St-Brieuc, à l'âge de 91 ans, M. Jean BOTREL, domicilié 1 bis, impasse Floury.

Le 6 février est décédée à St-Brieuc, à l'âge de 91 ans, Mme Aimée ROHON, domiciliée 1, rue des Sansonnets.

Sincères condoléances aux familles.

A L'ATTENTION DES FUTURS PARENTS NON MARIÉS

Il est vivement conseillé au futur père d'un couple de parents non mariés de se présenter **avant la naissance de l'enfant** à la Mairie de son domicile afin d'y effectuer une reconnaissance anticipée. Les démarches post-natales en seront ainsi simplifiées.

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les garçons et les filles de nationalité française doivent se faire recenser en Mairie entre la date anniversaire de leurs 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant. Ils doivent se munir du livret de famille et si possible de leur carte d'identité. L'attestation de recensement qui leur sera remise devra être impérativement conservée. Celle-ci leur sera demandée pour différentes démarches (permis de conduire, examens...). La Mairie ne peut pas délivrer de duplicata de cette attestation.

PERMIS DE CONSTUIRE ACCORDES

M. LE FUR pour un garage et abri voiture - 5, rue de la Clôture.

M. BOURDAIS pour un garage - 2, impasse des Grives.

DECLARATIONS PREALABLES ACCORDEES

M. LE LOSTEC pour le remplacement de menuiseries - 3, rue des Madières.

M. LE ROY pour une clôture - 14, rue des Ponts Neufs.



PETITE ANNONCE

- ▶ Vends VTT Btwin adulte - Alu Frame - Hard trail MTB - Bon état - 110€. Tél : 06.72.82.57.30
- ▶ Urgent. Recherche porcher (CDI). Tél : 06.37.471.90.79



LA MOULERIE DE LA BAIE - REOUVERTURE

La Moulerie de la baie réouvre ses portes pour la saison 2019 !

Antoine MARSAUDON et son équipe seront heureux de vous accueillir à partir du vendredi 5 avril 2019. La Moulerie sera ouverte tous les jours, midi et soir, sauf le mardi, pour vous faire découvrir les différentes spécialités de moules de bouchot de Jospinet, son entrecôte, pour les amateurs de viande et son Fish&Chips... A très bientôt

La Moulerie recrute en salle et en cuisine. Si vous êtes intéressé, vous pouvez envoyer une candidature à La Moulerie de la Baie grève de Jospinet 22400 Planguenoual ou laisser un message au 02.96.32.82.22 ou au 06.77.40.49.58.

A VOTRE SERVICE AU POLE SANTE

PHARMACIE : 2, rue du Verger - Tél : 02.96.32.74.54.

CABINET MEDICAL : 4, rue de Verger - Tél : 02.96.32.77.16

CABINET INFIRMIER : 4, rue du Verger - Tél : 02.96.32.79.54.

CABINET D'OSTEOPATHIE : 4, rue du Verger - Tél : 07.77.25.35.68.

CABINET DE SOPHROLOGIE : 4, rue du Verger - Tél : 06.14.08.43.82.

CABINET « LES PETITS PAS » : 4, rue du Verger - Tél : 06.10.74.58.31

Réflexologie plantaire - Hypnose - Thérapie individuelle - Accompagnement à la parentalité.



INFORMATIONS DIVERSES - NUMEROS UTILES

MAIRIE (02.96.32.78.25)

lundi 9h/12h et 14h/18h30, mardi, mercredi et vendredi : 9h/12h et 14h/17h. - Jeudi : 9h/12h.

LA POSTE : mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 9h /12h. Tél : 02.96.93.11.69.

ESPACE CULTUREL (02.96.74.64.31)

mardi 17h/18h30 - mercredi 10h/12h et 16h/18h - vendredi : 17h/19h et samedi : 10h/12h.

COMMUNAUTE DE COMMUNES LAMBALLE TERRE & MER : 02.96.32.50.10.30

CIAS (ex Service à Personne Côte de Penthièvre) : 02.96.32.98.94

MISSION LOCALE (02.96.50.84.50) : sur rdv le mardi de 9h à 12h à la mairie d'Erquy ou de Pléneuf-Val-André.

POLE EMPLOI : faire le 3949.

MULTI-ACCUEIL « COULEURS ENFANCE » : rue Christian de la Villéon à Saint-Alban. Tél : 02.96.50.00.30.

CABINE DENTAIRE : 9, rue des Ponts Neufs - Tél : 02.96.78.26.23

CABINET DE KINESITHERAPIE : 2, rue de Lamballe - Tél : 02.96.32.71.43

MEDECIN DE GARDE : faire le 15

PHARMACIE DE GARDE : faire le 3237

POMPIERS : 18 - GENDARMERIE : 17

ENFANCE MALTRAITEE : 119

ASSISTANTE SOCIALE DU CONSEIL GENERAL : contacter le 02.96.50.10.30.

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanence les 1^{er} et 3^{ème} mardis du mois à Pléneuf-Val-André. Contacter le 02.96.63.13.00.

DECHETTERIE

Lundi et jeudi : 14h/18h - mardi, mercredi, vendredi et samedi : 9h/12h - 14h/18h. Tél : 02.96.32.95.89

AVIS IMPORTANT

*Les particuliers et associations qui désireraient faire paraître un article dans le prochain numéro doivent déposer leur texte **avant le 16 mars 2019**. Vous pouvez également nous l'adresser par mail à l'adresse planguenouvelles@planguenoual.fr
Nous ne garantissons pas la parution des articles parvenus après cette date.*